



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 9 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt quatre, le neuf avril à 18h le Conseil municipal de Naintré, dûment convoqué par le Maire, s'est réuni, salle Eugène Guillon, en *session ordinaire*, sous la présidence de Monsieur Christian MICHAUD, Maire.

Réf : TS/MBM

Effectif légal du conseil municipal : 29
Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 21
Pouvoirs : 4
Absents : 2

Date de la convocation : 3 avril 2024

PRÉSENTS: MICHAUD Christian, CHALLOT Dominique, BARBOTTIN Lydie, MINEREAU Jean-Romuald, BIOTTEAU Dany, DUFFAULT Tetyana, MINEREAU Dominique, GARNIER Béatrice, DUFFAULT Laurent, GAUTHIER Guillaume, BEUGIN Valérie, VERDUZIER Jean-Bernard, VERDUZIER Kevin, BARREAULT Mireille, MOREAU Laurent, GRIFFON Gaëlle, CROC Bertrand, GOHIER Monique, PIAULET Christine, SULLI Bruno, POISSON Jean-François.

REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

DELPHIN Caroline représentée par C MICHAUD
GABIGNON Christophe représenté par B CROC
ROBIN Nadia représentée par B SULLI
MASSONNEAU Bruno représenté par C PIAULET

ABSENTS : DEBIAIS Viviane, ROYER Freddy

Secrétaire de séance : Dominique CHALLOT

DELIBÉRATION N°46

Rapporteur : Christian MICHAUD

OBJET : REDUCTION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Il est rappelé que la détermination du nombre d'adjoints relève de la compétence du conseil municipal.

En vertu de l'article L.2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le conseil municipal détermine librement le **nombre d'adjoints** sans que celui-ci puisse excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal.

Ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 8 adjoints.

Par délibération du 23 septembre 2023, le nombre d'adjoints a été porté à 7 suite à l'élection de M Bertrand CROC,

Suite à la démission de Madame Yvette MUSCAT acceptée par Monsieur le Sous-Préfet le 12 mars 2024, il est proposé de porter à 6 le nombre d'adjoints.

L'ordre des adjoints dans le tableau du conseil municipal est le suivant :

- M Dominique CHALLOT : 1er adjoint
- Mme Lydie BARBOTTIN : 2ème adjointe
- M Jean-Romuald MINEREAU : 3ème adjoint
- M Dany BIOTTEAU : 4ème adjoint
- Mme Tetyana DUFFAULT : 5ème adjointe
- M Bertrand CROC : 6ème adjoint

VU l'article L.2122-2 du CGCT,

VU la démission du poste d'adjoint de Madame Yvette MUSCAT,

VU l'accusé réception de cette démission par la Sous-Prefecture le 12 mars 2024,


Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- fixe à 6 le nombre d'adjoints à compter de la présente ;
- prend note de l'ordre des adjoints dans le tableau du conseil municipal ;
- charge M le Maire des démarches nécessaires.

VOTE

**21 voix "Pour"
4 abstentions**

Dominique CHALLOT, secrétaire de séance


Christian MICHAUD, Maire de Naintré, peut certifier,
sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet
acte,
le 12 AVR. 2024

